



## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2018**

L'An Deux Mille Dix-Huit, le Sept Mars, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS – LASCOURS, se sont réunis dans la Salle du Conseil de la MAIRIE, sur la convocation du 02/03/2018 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les CONSEILLERS MUNICIPAUX suivants :

**Présents :** ADAMIEC PN, ALLEMAND JC, BEAU C, BUET JC, CEZAR J, COSTA R, FIARD F, MILLOT M, TOULOUZE M.  
**Absents et excusés :** AULERY L pouvoir donné à BEAU C,  
TOULOUZE A pouvoir donné à TOULOUZE M.  
DUBOIS K pouvoir donné à ALLEMAND JC  
**Absente :** BOUXIN Sabrina  
**Secrétaire de séance :** CEZAR J

\*\*\*\*\*

En préambule, le conseil municipal a une pensée pour Mme DUNTZE décédée le 26 février à l'âge de 90 ans.

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.  
Le compte-rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

### **1. Arrêt de bus ; Route des Vignerons, montée de Lascours**

Une réunion pour finaliser le projet s'est tenue le jeudi 8 février à la montée de Lascours en présence du SMTBA, de l'unité territoriale d'Alès, des transports Durand et de l'entreprise GIRAUD. L'objectif était de statuer sur la mise aux normes de l'arrêt de bus dans le sens Cruviers/Ners.

L'idée retenue serait de faire un encadrement de trottoirs et de réaliser les arrêts de dépose des enfants sur chaussée, comme cela se fait de plus en plus, avec une mise en sécurité sur les trottoirs et le marquage de passages cloutés pour permettre aux enfants de traverser. Les abris bus actuels seraient conservés pour protéger les enfants des intempéries.

Ce projet serait également l'occasion d'implanter un carrefour avec un rétrécissement de chaussée à cet endroit pour contraindre les véhicules à ralentir, la vitesse autorisée étant trop souvent dépassée sur ce tronçon.

Les travaux devraient débuter en fin d'année.

Échéance de réalisation des travaux : Avant l'été 2018

Coût : 26 000 Euros HT

Subvention : possibilité d'un Fonds de concours d'un montant de 13 000 Euros

Il est proposé au conseil de demander le fonds de concours sur ce projet

## **Vote à l'unanimité**

### **2. Comité des fêtes de Cruviers-Lascours**

Le comité des fêtes va organiser une journée taurine le 26 mai. La fête votive aura lieu les 13/14/15 juillet 2018. Il est envisagé de proposer un bal guinguette dans le parc de la mairie le samedi soir en parallèle de la fête. Nous allons nous renseigner pour louer une piste de danse comme cela avait déjà été fait dans le passé. Il faudra voir pour le problème de la licence de boissons alcoolisées.

### **3. Contrat entretien du stade**

Pour l'entretien nécessaire du stade, utilisé par 4 équipes, il est suggéré de le faire en 2 temps pour l'année 2018. Un décompactage à l'ancienne est proposé au conseil pour un montant de 5827 euros HT.

## **Vote à l'unanimité**

Pour l'année prochaine, il est proposé au conseil de prendre un contrat d'entretien auprès de l'entreprise Daude qui s'occuperait des différentes étapes d'engrais et de fertilisation, actuellement plus de 2000 euros d'engrais par an sont investis, et réaliserait un plus petit décompactage chaque année (un demi), pour un coût d'environ 5000 euros incluant le prix des engrais.

Ce point sera à revoir l'année prochaine.

### **4. Dossier de M. Lambert**

Nous avons reçu le rapport de l'expert concernant le conflit au Vignaners. Nous en prenons note, et attendons le rapport du jugement.

### **5. Dossier de M. Rouviere**

Nous avons reçu un courrier de l'avocat qui nous demande de réparer les dégâts causés par l'affaissement du talus. Il conviendra de le faire au moment où le talus sera renforcé avec un mur de soutènement.

Nous sommes toujours en attente d'une condamnation pour la réalisation des travaux.

### **6. Intempéries neigeuses**

Suite à l'épisode neigeux qui a paralysé le village, nous allons dorénavant intégrer dans le plan communal de sauvegarde un volet neige qui définira les lieux à déneiger en priorité, à savoir la Rampe, la Calade et la montée du quartier du soleil. Il conviendra de mettre du sel devant l'épicerie, la poste, la Mairie et aux alentours de l'école, non concernée cette fois-ci puisque l'épisode est survenu pendant les vacances scolaires.

Concernant les grands axes, il n'était pas de notre ressort de dégager les rues pour permettre la circulation des véhicules car nous étions en alerte météo orange et il y avait un arrêté Préfectoral interdisant la

circulation des plus de 3T5. Dégager les rues aurait incité les habitants à se déplacer et donc à se mettre en danger.

Notons que cet épisode neigeux, rare dans la Gardonnenque, a aussi créé des rencontres conviviales dans le village. Enfants et parents sont sortis emmitouflés pour de belles glissades en luge et la confection de bonhommes de neige.

## **7. Interventions Thierry Pantel**

Une convention avec la Mairie de Vézénobres est proposée à la signature. Cette dernière nous engage pour cette année scolaire uniquement, et couvre une vingtaine d'interventions de Thierry Pantel aux écoles.

## **Vote à l'unanimité**

## **8. Journal AA & Journal Municipal**

Le journal municipal est en cours.

Pour le journal d'Alès Agglomération, il est expliqué aux conseillers la difficulté de transmettre systématiquement des articles à la rédaction compte tenu des délais, à savoir le 15 du mois en cours pour une parution le mois suivant. Il en est de même pour l'agenda qui est demandé un mois et demi avant.

Pour le prochain journal AA, il est proposé de faire un article sur les médailles fraîchement reçu par la cave.

## **9. Participation citoyenne**

Vendredi 16 février, s'est tenue la réunion pour la mise en place du dispositif « participation citoyenne » avec les futurs référents et la gendarmerie de Vézénobres. Équivalent au dispositif « voisins vigilants », ce dispositif en liaison avec la gendarmerie nomme des référents de quartier volontaires qui ont pour mission de repérer les éventuelles intrusions malveillantes. En effet, si un véhicule paraît suspect ou si le comportement de personnes étrangères au village interpelle, les forces de l'ordre sont prévenues par les référents. Ils sont au nombre de 12 pour cartographier au mieux l'ensemble du village. Lors de la réunion, les référents ont été informés de ce qu'il convenait de faire en fonction des différentes situations avant de signer leur « engagement du citoyen volontaire. »

Prochaines étapes de mise en place du dispositif : Le protocole devra être signé avec M. le Préfet et des panneaux pour signaler le dispositif devront être implantés aux différentes entrées du village. Une réunion publique sera organisée pour présenter le protocole.

## **10. Plan local d'urbanisme**

Un comité de pilotage sur la phase réglementaire a eu lieu le 6 mars 2018. Nous avons déjà reçu le compte rendu qui a été transmis aux conseillers.

Le PLU avance bien, et nous sommes dans les temps.

## **11. Préparation budgétaire**

Rémy Costa présente un document de synthèse sur les différentes recettes et dépenses sur les dernières années, ainsi que sur l'endettement de la commune. Il est à noter que nous sommes revenus au même endettement qu'en 2013 (moins d'1 500 000 euros).

Compte tenu des travaux d'investissement à réaliser en 2018, trottoirs de la cave aux écoles, sécurisation de la montée de Lascours et autres en cours, sans avoir besoin de recourir à l'emprunt, il est proposé d'établir un budget pour 2018 équivalent aux réalisations de 2017.

Reste à envisager l'achat éventuel de la maison Goll qui nécessitera de faire un petit emprunt puisque le projet pour ce bâtiment est sur du long terme.

Les autres points sont reportés au prochain conseil municipal

La séance est levée à 22h15.